

MAIRIE DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT SAVOIE
COMPTE RENDU DU CONSEIL DE HAMEAUX
Le Bourg, Planchamp, Les Combettes, Pierre Grosse, Le Pré du Comte, La Roche
Veyrand, La Combe, Le Cozon, Le Verneray, les Gentianes

Le samedi 11 avril 2015 – Salle Hermesende

Présents : 10 habitants
Excusés :: Mme.M. Bernain, Mme Séveran
Animation : Louis Bocchino

Confirmation du compte rendu de la dernière réunion du conseil. Les participants ne trouvent pas nécessaire d'y indiquer les noms des habitants présents.

Questions-réponses sur les thèmes d'actualités proposés :

1- Eclairage public.

Le cycle d'allumage et extinction des horloges astronomiques est lié directement à la course du soleil - l'économie réalisée est d'environ 15% même en l'absence d'extinction totale nocturne.

La mise en place des horloges sera effective en mai / début juin dans la plupart des hameaux de dans le bourg. Des tests d'extinction nocturne sont prévus les hameaux. En fonction de ces expériences ils seront étendus au bourg ou pas.

2- Communauté de Communes Coeur de Chartreuse (CCCC) :

La CCCC a pris de nouvelles compétences : le PLU (mais l'instruction du droit des sols reste communale), et le Haut Débit Internet.

Sortie du SCOT de l'Avant Pays Savoyard. Préparation de son projet de territoire et du PLUi en coopération avec les communes.

Info+ : Installation de la nouvelle distillerie de Chartreuse au lieu-dit Aiguenoire à Entre-Deux-Guiers. Investissements présentant une réelle opportunité pour les entreprises locales.

3- Budget communal :

Budget de fonctionnement de 600k€ dont 86k€ d'autofinancement. Les ressources : baisse de notre dotation générale de 13k€ - passe de 73k€ en 2014 à 60k€ en 2015

En investissement sont prévus (pour un total de 500k€) : camping (derniers équipements d'accessibilité), voiries (Cozon, Planchamp, Vieux Bandet, chez Droguet), divers équipements mairie et services techniques, cimetière (murs, ossuaire, jardin du souvenir), éclairage public (horloges astronomiques), réseaux secs du Pré du Comte (études pour demande de subvention), les fins de chantier (Pont Nûat, Maison Hermesende, appartements des Bandet) et l'étude préalable pour la traversée et l'aménagement du Bourg.

4- Déménagement de la bibliothèque :

Installée dans les locaux du groupe scolaire, la bibliothèque ouvrira ses portes le samedi 9 mai 2015. A cette occasion les panneaux indicateurs du pont sur le Cozon vont être renouvelés (*salle Notre Dame, groupe scolaire, bibliothèque, équipements sportifs*).

5- Aménagement de la traversée du Bourg :

Sur 14 candidats, 6 ont été reçus en mairie et le choix s'est porté sur Alp Etudes. La qualité de la démarche participative a été notre critère décisif.

Les habitants intéressés participeront aux ateliers, réunions publiques et visites sur le terrain.

L'information globale sera diffusée par notre site internet et notre bulletin municipal.

6- Questions diverses:

Déchets verts : proposition de mise à disposition d'un broyeur à la déchetterie (une fois par mois ou tous les 2 mois : Un broyeur est déjà à disposition à l'AADEC, au dessus de l'office du tourisme (<http://saintpierredentremont.org/savoie/mise-a-disposition-de-broyeurs-a-la-cccc/>))

Quand peut-on voir les plans d'ensemble des travaux du Pré du Comte : les plans d'études sont consultables dès maintenant à la mairie.

Pourquoi le choix d'Enercoop malgré un tarif plus élevé ? C'est un choix politique qui, de plus, anticipe sur les augmentations certaines des tarifs EDF et un rapide rééquilibrage des prix.. Les consommations, revues et corrigées, paraîtront régulièrement sur "les clés de la Tour".

Il est signalé la faible performance de l'éclairage public à Pierre Grosse.

Qui assure le déneigement dans le lotissement des Gentianes ? : la voie interne au lotissement est privée. Son entretien et son déneigement sont à la charge des propriétaires du lotissement.

7- Le conseil de hameaux : mode d'emploi

Nombreux avis exprimés, discussion d'autant plus intéressante que les présents étaient pour autant des "habitués" que des personnes n'ayant pas encore, ou une fois, participé au conseil de hameaux.

Le conseil permet de mieux connaître ses voisins, d'échanger avec eux, de mieux connaître les élus, de mieux appréhender les qualités et les défauts de notre environnement local

Ce qui est attendu :

- une information honnête et complète sur le fonctionnement de la commune
- une écoute attentive des observations, des remarques, des questions posées par les habitants
- des réponses rapides, sans attendre le prochain conseil si le représentant de la commune ne peut le faire sur place
- mieux connaître les compétences et disponibilités de chacun en vue de son implication personnelle dans les réunions de travail, la préparation des ordres du jour des conseils de hameaux, dans le choix des thèmes spécifiques ...
- faire une réunion anticipée pour la rédaction des invitations avec le ou les "référénts" disponibles qui pourront ainsi déjà en parler dans leur hameau.
- Avoir des discussions sur les projets du hameau ou de la commune afin de pouvoir y participer plus efficacement
- recevoir les comptes rendus au plus vite – Y inclure quelques références de documents ou de personnes pour ceux qui désirent des informations supplémentaires sur des sujets traités en conseil et ou qui étaient absents.
- Essayer de respecter au mieux les horaires !!!

Autre info sur le fonctionnement : distribution directe des invitations et des comptes rendus : partage des tâches, comme d'habitude, entre Annie Python, Geneviève Barroux, Christophe Errouët, Louis Bocchino

Les suites : un groupe de travail préparera le "mode d'emploi" des conseils , synthèse des travaux réalisés dans chaque conseil de hameaux : composition, rôle, fonctionnement ...

Merci d'avance aux volontaires qui voudront bien participer à cet groupe de travail. Un document final sera validé aux conseils de hameaux d'automne.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à appeler louis Bocchino au 06 88 81 94 52, à consulter le site de la mairie saintpierredentremont.org/savoie/ ou à nous contacter par courriel à contact@saintpierredentremont.org.

Prochain conseil en octobre, nous n'avons pas pu fixer la date lors du présent conseil.